



Comité Consultatif Patrimoine

Compte-rendu

Réunion du

Lundi 24 février 2025 à 18 h

Diffusion:

aux membres du CoCon Patrimoine :

Maryse Baesberg ; présente
Maurice Yendt ; présent
Gérard Verger ; présent
Nicole Costerousse ; présente
Dominique Arnaud-Thuillier ; présent
Vincent David ; présent
Elisabeth Perrot ; présente
Jean-Claude Bartoletti ; absent excusé
Jean-Michel Aubert ; absent excusé
Patrick Thevenet ; absent excusé
Elie Maroglou ; absent excusé
David Gourdant ; absent excusé
Jean-Claude Maurin ; présent
Chantal Petiot ; absente excusée
Dominique Grange ; présent

Diffusion:

- à Claude Didier de l'association du Patrimoine au Pays des Trois Bec.
- à Allison Choquart du Café Culturel de La locomotive et du Forum.

Elus :

François Brocard, Maire, présent

Annette Gueydan, Adjointe, présente

Joëlle Massa, Conseillère municipale déléguée, présente

André Oddon, Conseiller municipal délégué, rédacteur du CR

Les comptes-rendus reprennent les éléments précédents afin de garder la mémoire des actions et des propositions.

Dès que le thème des Journées Européennes du Patrimoine 2025 sera connu, ce paragraphe sera entièrement mis à jour.

Les points clefs non discutés et/ou concernant des interventions extérieures sont en surbrillance jaune, les points abordés ou en information complémentaire sont en surbrillance bleue.

I/ Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 21 + 22 septembre 2024 :

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

La 41e édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 sur les thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"

Levez les yeux !

Le vendredi 20 septembre visite de l'Exposition du Temple de 2 classes de l'école élémentaire de Saillans.

Voir pour d'autres occasions : plaques d'assurances, poulies, commerces et activités d'autrefois, voûtes et arceaux, etc.

• **Temple :**

Exposition au Temple sur

«Prendre racine, hommes et plantes en exil»

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, étape à Saillans dans le Temple de l'exposition internationale itinérante conçue et réalisée par l'association : " Sur les pas des Huguenots et des Vaudois" (Dieulefit).

Plantations et sauce verte réalisés par Michel Rajot.

Cette exposition avait été présentée dans la bibliothèque municipale de Grenoble.

- **Expo à la Gare « Avant et Après »,**

Avec l'association La Locomotive (pour la partie Café culturel : Allison Choquart).

Groupe de travail du CoCon Patrimoine sur cette exposition/manifestation :

- Annette
- Maryse
- Jean-Claude B.
- Chantal
- Nicole
- François

Merci pour votre implication et votre travail.

Exposition de panneaux du groupe de travail et de l'association la Locomotive.

Un recueil des avis a été mis à la disposition des visiteurs.

Exposé débat sur la ligne et la gare PLM puis SNCF (1938) animé par François Brocard le dimanche 22 septembre à partir de 16 heures. 23 à 25 personnes y ont assisté et ont fait de quelques apartés et posé de nombreuses questions.

André demande que les flèches soient regroupées avec les panneaux de l'exposition du groupe de travail, si ce n'est déjà fait.

**Faire une page sur le Site de la Mairie de l'expo de la Gare.
Quels éléments fournir ?**

- **Salle du Conseil Municipal :**

Classé à l'inventaire supplémentaire des MH : mobilier et les décors.

Voir pour éventuellement demander le classement au même inventaire de l'escalier ?

Pourquoi :

Pour relancer la dynamique du classement de la salle du Conseil.

Pour créer un ensemble historique, l'escalier étant d'origine.

La peinture des murs a été refaite en concordance avec celle d'origine.

Novembre 2024 : Les vitraux cassés et peints sont changés par un maître verrier habilité à travailler dans les MH (il en reste 3 à changer pour parfaire les symétries).

II/ Exposition sur le 80^{ème} anniversaire de la Libération :

Exposition d'une quinzaine de panneaux et film proposés par le département sur la Libération « L'été de la libération » :

- Film en rétroprojection (Salle du Conseil Municipal) et exposition : jours ouvrables du lundi 14 au 24 octobre 2024, tous les matins, aux heures d'ouverture de la Mairie.

- Salle du Conseil municipal : le film et l'exposition

« « L'Été de la Libération. Drôme 1944 » »

Film documentaire constitué d'images d'archives rares et inédites |

Durée : 18 min.

« Du 6 juin au 31 août 1944, en moins de trois mois, résistants et alliés, soutenus par la population civile, parviennent à chasser l'occupant du sol drômois. Des Baronnies à la Drôme des Collines, du Vercors à la vallée du Rhône, cette libération se paie souvent au prix du sang. Grâce à des images d'archives rares et parfois inédites, ce film retrace les événements de l'été 1944 qui ont conduit à la libération de la Drôme. »

III/ Aménagement des Chapelains :

Aménagement terminé,

L'aire de camping-car fonctionne; elle est gérée en régie municipale.

Réfection en cours des toitures des 2 cabanons (cabanon « Boyer » et « grand » cabanon), dans le cadre de la réfection faisant suite à l'épisode de grêle du 12 juillet 2025.

Tuiles : Edilians, Omega 10, Vieux-toits au lieu et place des plaques en fibro-ciment.

Taille de nettoyage du grand tilleul effectué le 19 février 2025.

IV/ Circuits de découverte des cabanons de Saillans

Comment inciter les propriétaires à entretenir leur cabanons.

- Dégager la végétation devant.
- Fondation du Patrimoine_ limitation à 50 % : entrée en compte – dossier lourd.
- Disposition par le propriétaire
- Sylvain Thévenet : adossement à la LPO : création de nichoirs
- Notoriété.
- Les cabanons tendent à valoriser le paysage.
- Châtillon-en-Diois : 1 nuit des cabanons - sur le vignoble et les cabanons : 1000 personnes – ds le cadre du Festival.
- Saillans : imaginer un festival culturel et pour cela inciter les propriétaires.
- Réfléchir à des pistes.
- Sujet récurrent des réunions du CoCon Patrimoine.

Important : ne pas faire de liste de cabanons, le risque serait d'en oublier.

Circuit de la Tour

Le fléchage de sortie de l'aire de camping-cars est installé sur un poteau existant, reste l'inversion de la flèche du poteau de la rue du 19 mars 1962.

Sera fait en mars.

Novembre 2024 : la ganivelle a été placée en totalité en bordure des

plantations : au Nord de l'aire de camping-cars.

V/ Charrette bleue :

La charrette bleue donnée à la mairie de Saillans est stockée au Services Techniques.

A voir où et comment l'utiliser :

En standby : placer au carrefour du Fossé (ancienne terrasse des jeunes chefs) après restauration, mais avant tout projet d'aménagement global.

Voir projet Fossé.

VI/ Restauration de l'église Saint-Géraud :

Point église :

Pose des tomettes : commencée le 10/02 pour 3 semaines, ce travail est terminé depuis le 3 mars 2025.

Prévu : pose des portes rinnovées et de la partie en bois de l'escalier permettant d'accéder au clocher.

L'horloge a été restaurée : elle sera installée lorsque l'escalier sera posé. A remonter chaque semaine.

Eclairage intérieur : en cours de réglage.

Des raquettes anti-volatiles seront installées sur les ouvertures des 4 faces du clocher par Thomas Vitraux. Suppression du point d'eau à l'entrée de l'église et installation dans la sacristie avec des toilettes (hors marché).

A) Exposition, tableaux

Eglise : Virginie LEMESLE, photographe propose une exposition des photos des restauratrices, à l'extérieur sur cimaises.

Ces photos en A3 seront prêtes à être exposées le 17 mars 2025.

L'exposition consistera en 40 œuvres sur le mur de la Face Nord de l'église dès mars / avril 2025 et ensuite tout l'été.

Tableaux propriété de la commune :

Présage : Voir les archives paroissiales pour l'origine des tableaux.

Dim: 1,33m x 1,92 m « l'Ascension de la Vierge » et Dim:1,64m x 1,90 m « Le Christ ». « La Vierge immaculée » Dim: 2,00m x 1,50 m.

Patrick propose de les rapatrier et de les stocker dans le « grenier » sur la travée Nord.

Toutefois ce rapatriement ne sera possible qu'après la réfection totale de la toiture afin de limiter les problèmes d'humidité.

L'installation de 2 tableaux dans l'église de Véronne est abandonnée.

Ces 4 tableaux ne sont pas objets protégés au titre des monuments historiques (classés ou inscrits), mais ils ont fait l'objet d'un relevé du Ministère de la Culture qui les présente sur la Plate Forme Ouverte du Patrimoine (POP) de la Base Mérimée. Ils ont donc un intérêt patrimonial.

3 tableaux et le statuaire sont rapatriés et stockés dans l'église (mars 2025). Le tableau de la Cène est chez le restaurateur à Jaillans.

Pour Décors peints sur reste à charge de la commune :

Fondation du patrimoine appel à dons : 25600 € en octobre 2024.
Si l'objectif de 46000 € la Fondation du Patrimoine abonde.
Les délais ont été allongé in fine.

VII/ Aménagement Centre Bourg - Végétalisation - Circulation et stationnement, étude de l'ADEME :

A) Centre bourg :

Secteurs 3 et 4 :

Les travaux des secteurs 3 avec Liotard TP (rues Chatou, Albert Gueymard et des Andrieux) et 4 avec Chapon TP (rues de l'Echo, Roderie et Archinard) sont en cours.

La voûte et le mur Sud du passage entre la rue de Bonne et la rue Albert Gueymard a été sécurisée (février 2025) par le Groupe Aguetaz.

Les réseaux de la rue de Bonne seront donc exécutés (Lot Liotard TP).

La remise du 6 rue de la Paix devait aussi être sécurisé ce printemps (groupe Aguetaz), toutefois un contretemps a fait que ces travaux sont décalés dans le temps.

Des fouilles seront réalisées place Centrale. La commune consulte différents prestataires pour les réaliser.

David Gourdant proposait une portion de ruelle en pavés dans les secteurs 3 ou 4 (en dehors des réunions Patrimoine auxquelles il ne peut pas participer) :

François Brocard :

« « Je reviens sur tes échanges avec André et les nôtres par SMS, concernant ta demande de conserver des portions de ruelles en pavés.

Comme je te l'avais dit, toutes les ruelles n'étaient pas pavées, beaucoup étaient en terre battue.

Nous avons débattu entre conseillers municipaux de cette proposition lors de la réunion plénière de ce vendredi 14.03.

Il ressort que :

- Lors des ateliers animés par Samuel Bonnefoi, cet aménagement n'avait pas été retenu. Les quelques ruelles pavées l'étaient en "tête de chat", galets de rivière posés sur tranche. Elles sont très inconfortables pour les marcheurs et cyclistes. SI nous mettons des pavés plus confortables, nous perdons l'esprit patrimonial
- Ne conserver qu'une portion de ruelle affecterait l'ensemble de la cohésion des aménagements retenus
- Ces aménagements ont été validés après plusieurs ateliers et échanges. Il ne serait pas correct, à l'égard de ceux qui se sont investis, de venir équiper des ruelles avec des pavés à la demande de quelques-uns, alors que ça n'avait pas été choisi par le collectif
- Il serait plus judicieux de préserver les endroits où il reste des pavés apparents : calade du Rieussec, quai Jobin, rue de l'hôpital (sous la voûte) » »

MOE de l'Echo, pièces techniques à relire par des volontaires du CoCon Patrimoine avant publication du DCE.

Pour l'ensemble du bourg : la remarque a été émise demandant d'harmoniser les potelets et les panneaux indicatifs.

C) Végétalisation

Plus de 29 jeunes plants d'arbres ont été fournis gracieusement

par les pépinières Daniel Soupe,
dont un des intérêts est l'expérimentation d'essences
sélectionnées par les pépinières Daniel Soupe, pour s'adapter au
réchauffement climatique :

Colpalme d'Orient, Orme de Chine, Arbre à flamme chinois (K.
bipinnata), Pistachier de Chine, Raisinier de Chine (aux pétioles
comestibles), Chêne à feuilles de châtaignier aux grandes feuilles
marcescentes (qui restent sèches sur l'arbre tout l'hiver), Cognassier de
Chine (ou faux cognassier) aux fruits pouvant être employés comme nos
cognassiers.

Ces futurs arbres sont destinés à améliorer la cohérence du plan
du Jardin Public, du City Stade, du Jardin du Périscolaire et de continuer le
renouvellement des essences d'arbres.

Ces arbres à racines nues sont plantés les 4 et 5 mars 2025 par les
agents municipaux et les 4 jeunes en chantier jeune organisé par la Mairie
de Saillans et la MJC Nini Chaize d'Aouste-sur-Sye :

4 dans le Jardin du périscolaire

1 dans l'école maternelle

17 au Jardin public : entrée et entre les toilettes sèches et l'arrière
Est de l'extension de l'école, jusqu'au chemin et en bordure du jeux de
boule.

7 au City-stade : de part et d'autre des gradins.

(Plan d'implantation joint)

1 jeune plant de Pistachier de Chine a été fourni à l'association la
Locomotive qui l'a planté dans le talus de la terrasse.

Les végétaux restant du Centre ville : bulbes crocus (150) et
perce-neige (250) et les plants de Mélisse (34) sont plantés aux pieds de
ces très jeunes arbres.

C) Etude subventionnée par l'ADEME

CDVIA, le bureau d'étude choisi a qui a présenté son diagnostic aux élus le 4 octobre 2024, à la secrétaire général et à Josselin (VTA : Volontariat Territorial en Administration) embauche soutenue financièrement par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Josselin est chargé d'épauler Natalie pour le montage des gros dossiers.

Les propositions du bureau d'études se présenteront sous forme d'aménagements ponctuels et différents scénarios début 2025.

le Fossé, le pont M. Algoud (le 8 août 2024 : 2800 véhicules) et la rue Docteur Illaire sont autant de zones difficiles pour les piétons, avec tout de même la possibilité de circuler.

Les élus étudient les différents scénarios et les fiches action (aménagements ponctuels destinés à améliorer le confort de la circulation des piétons).

Stationnements : même en période estivale le nombre de places couvre globalement les besoins.

Echanges sur l'étude : parkings à proximité immédiate sous utilisés.

La suite : expérimentation _ aménagement + signaler les parkings sous-utilisés

Ne pas parler en temps pour accéder aux stationnements mais signaler précisément les parkings.

Retour sur l'enlèvement des tables repliables du bar 14°5.

VIII/ Le Patrimoine dans la cadre du regroupement des communes de Saillans et de Véronne :

Inventaire et état de conservation, actions d'intégration, ...

Chacune des 2 communes doit faire son inventaire.

Pour Saillans, il sera nécessaire de faire un tableau exhaustif mais en se fixant des limites + un plan ou plans ?

Cet état ne conditionne en aucun cas le regroupement des 2 communes.

Qu'est-ce qu'on en fait, pour quel usage ?

Un élu habitant Véronne est venu à la réunion du CoCon (Dominique Grange).

IX/ Fontaines, aménagement de l'espace devant le rue Barnave et articles du bulletin de l'Office du Tourisme (Le Solaure) :

A) Fontaines

Jean-Claude Maurin travaille sur le sujet.

Il a fait un point.

Il a trouvé 2 articles du Solaure d'Albert Gueymard et de Maurice Peyrard sur le sujet.

Propositions pour la future Fontaine à l'angle des rues Beaumiroir et des Arceaux :

Fontaine classique : 2 modèles, 1 seule couleur

Fontaine connectée Neos collaboration VEOLIA et Bayard,

Création 2024, plusieurs couleurs, ce type de fontaine permet de boire sans récipient.

André : ce type de fontaine avec brumisation possible peut convenir au Boulevard de l'Echo.

Réunion du 9 octobre 2024 : Choix fontaine Bayard (classique à

manivelle tournante, une seule couleur pour ce modèle.

Liotard TP a fourni un devis pour sa mise en place, le devis a été validé.

La fontaine sera de type incongelable et sera installée très prochainement.

Les 2 jardinières en métal de la rue des Arceaux sont en place.

Une 3^{ème} jardinière en métal sera installée dans l'impasse de la rue du Four.

Les 3 fontaines (rue Barnave, rue Beaumiroir et rue du Four) seront opérationnelles.

Le Jeu installé rue Barnave sera enlevé et évacué.

Rue Barnave : la plantation de l'arbre ne semble pas possible (vu en réunion de chantier 24 06 2024 : dalle de béton à 10 cm au dessous du sol).

Coumari et Fossé, 2 fontaines publiques mises en service en 1725 (fontaine du Fossé).

Commémorer les 300 ans de ces fontaines en 2025.

Donner des idées pour la commémoration de celle du fossé en avril 2025.

D'après « Histoire de Saillans » par le pasteur André Mailhet, publié en août 1892, il est indiqué page 202 :

« (...) **Le 24 avril 1725**, le « bassin en pierre de taille et le triomphe de la fontaine » de la place du fossé étant terminés, l'eau se mit glorieusement à couler. La nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair, les maisons furent aussitôt désertées, tout le monde se précipita vers le Conseil de ville (...). La fontaine de l'église ne fut terminée que quelques mois plus tard (...) »

Plus d'infos : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1640225/>

B) Articles du Solaure

Registre avec thèmes.

J-C. M. et Maryse rassemblent les différents Solaure (ceux de Maryse et ceux de l'Office du Tourisme) pour un état les numéros manquants.

Récupération des « Solaure » à l'OT de Saillans début septembre 2024

Regroupement avec les « Solaure » de François et de Maryse.

Quand la collection sera regroupée, en parfait état et complète :
Contacter :

Contact patrimoine : accueil 04 75 79 27 17

Laurence Pommaret, chargée de mission patrimoine mobilier et
objets : lpommaret@ladrome.fr

et/ou

Contact embellissement, mission d'ingénierie publique :

Laurence Didier 04 75 79 26 30 poste 2630 portable 06 98 96 40
78.

Ces 2 contacts peuvent nous mettre en relation avec les Archives Départementales pour une éventuelle numérisation de ces « Solaure ».

Jean-Pierre Gueymard dispose de la collection complète des Solaure 1968 et +

François et Maryse disposent aussi de nombreux Solaure.

Pas de Tri des articles exclusivement sur Saillans à effectuer par thèmes.

Parce que le répertoire est déjà fait pour la plupart des Solaire.

Voir la question du répertoire pour les derniers (rédacteur Jean-Pierre Chancel).

Numérisation du répertoire en premier lieu.

Rappel des thèmes à étudier : exemple sur la Gare, les Fontaines, les Commerces, numérisation à la Mairie de Saillans en dehors des horaires d'ouverture : *samedis matin*.

Urbanisme rédigé par M. Gueymard et mis en forme numérique par Vincent David (Saillans_2.000 ans d'urbanisme)

Livre de Eric Peyrard petit fils de Maurice Peyrard, compilation des articles de son grand-père (éditeur Ampelos).

X/ Place du Fossé - côté Ouest + côté Est :

Place du Fossé côté Ouest

- Empêcher le stationnement des voitures
- Fresque
- Plantes grimpantes
- Accrochage divers
- Mise en place de l'expo. « « Avant Après » » avec des explications
- Sculptures du symposium

Plutôt de la décoration que des vélos et / ou des motos.

Exposition réussie dimanche 1 septembre du photographe Salgado et présentation du film de Salgado/Wim Wenders : « Le Sel de la Terre » qui sera projeté le samedi 7 septembre 2024 à 20 H. au Temple de Saillans.

Fresque :

Fresque en trompe l'œil avec réflexion sur les 2 murs + réflexion sur l'usage de la parcelle.

Expositions temporaires.

Penser un aménagement global avec les 2 espaces Est et Ouest.

Vincent propose un cadre de travail des réflexions pour un programme.

Méthologie / rencontre avec Antoine Daublain, Chargé de Projets à la Mairie d'Aouste-sur-Sye :

Aouste : choix d'une fresque par une commission ad-hoc et initiée par 1 élu très motivé.

Aouste : la fresque et les travaux liés étaient suivis par Antoine Daublain donc

hors marché de maîtrise d'œuvre.

3 Composantes :

- Humains = commerçants, riverains, d'autres habitants
- Artistique : choix de l'artiste : possibilités diverses : Vincent Ducaroy (Bourgoin-Jaillieu), Sorry Graffity (Valence), Benoit Imbert, Vincent Lansade

- Technico-administratif choix par exemple du type de peinture de la Fresque – autorisations d'urbanisme - Choix des entreprises-Suivi chantier

Quels sont les murs à orner :

Le mur Est de la place Est se voit bien de la Terrasse du Café des Sports.

Traitement préalable des murs :

Murs humides : piquer, faire un enduit à la chaux et mettre une zinguerie sur les rives (consultation possible de Monsieur Lang à Romans)

Saillans : drainage indispensable en pied de façade ; un façadier est à même d'estimer si les murs sont humide ou non.

Peinture de la fresque :

La peinture minérale est garantie 20 ans (Ducaroy) et la seule possible sur un revêtement à la chaux. Les pigments minéraux sont plus colorés et la lumière a moins d'influence sur les contrastes.

Le vernis anti tag ne se pose pas sur la peinture minérale.

La municipalité souhaitait que plusieurs projets lui soient proposés.

Réaliser des fresques sur des murs humides et donc à traiter, amène à la réflexion d'autres projets.

Echanges :

Question Fait-on une fresque :

Ne pas lier les 2 côtés Est et Ouest

Utilisation la parcelle de 85 m² en tant de surface commerciale ?

Les Jeunes Chefs doit rester un commerce. Jurisprudence : pas les étages.

Gérard Verger : propose d'acheter le restaurant

Vincent : Demander à un concepteur de concilier commerce et utilisation publique et concevoir une fresque avec les 2 utilisations.

Joëlle question sur cet espace : y transférer la terrasse du Café des Sports.

Réponse préserver les Commerces à préserver.

Le deal serait d'y mettre la Fontaine.

Piste : végétaliser les murs avec bandes drainantes.

Garder l'idée d'exposition itinérante en plus de la Fresque.

Proposition d'installer des bâches / Tentures d'extérieur

Approcher Les propriétaires : NON

Faire chiffrer ce qui pourrait être un projet :

Trouver quelqu'un pour prochaine réunion : contacter « Coliombe »

A Saillans : Contacter Coliombe

Qu'est-ce qu'on veut pour cet espace ?

Il faudrait choisir un aménageur.

Le comblement du puits peut être une des raisons de l'humidité du/des murs mitoyens de la parcelle

Intervention d'Annie Maurin :

Regrette de ne pas avoir été contactée avant : du travail de la commission pour rien.

Mur compliqué – mesure réalisée de l'humidité à l'intérieur.

Problème d'un regard sur la place avec circulation d'eau.

Olivier Garnier : Mairie responsable / passage d'un mandat (2014 2020)

VAS avait aussi l'idée de Fresque (avant 2014)

Manquait les éléments d'Annie ; que faire sur ce mur exemple : pas d'isolation extérieure. Quelles nouvelles techniques ?

Caves d'Annie : 36 m2.

En conclusion une fresque sur le mur Sud est exclue en l'état.

Pas d'accord actuellement.

Pas de rack à vélos sur cette place de l'ensemble

Plan Vélos de la 3CPS – Phase d'installation de 40, 20 sont déjà installés.

Proposition de la Mairie : mettre des postes d'animation (table de dames, table d'échec,.....)

Grilles : échange à ce propos, description dessinée sur paper board par Annette.

Mairie : pas d'ajout d'éclairage pour cette phase d'aménagement.

Proposition du CoCon Patrimoine : un lampadaire ou deux lampadaires (un

jeu d'éclairage).

Possibilité d'éclairage de couleur (bleu,....)

Ajout d'une corbeille à papier.

Décisions :

L'aménagement présenté lors de la réunion du 24 février 2025 sera mis en place printemps 2025 :

Installation mars 2025 : achat réalisé de 3 bancs à assises à 6 lattes de bois, largeur 2 m, modèle EBENE ;

Abandon : 2 racks à vélos de 3 appuis à vélos chacun ;

Installation des bancs par le Service Technique municipal et des grilles par l'entreprise.

Présentation du schéma des grilles commandées en CoCon patrimoine du 24 mars 2025.

Mettre des jardinières plutôt rondes, obligatoirement lourdes pour barrer les entrées des motos et des voitures. La jardinière restante de la rue Barnave sera placée côté Nord.

XI/ Panneaux patrimoine - photos historiques :

Maryse a présenté des photos des panneaux historiques de Luc-en-Diois

Ce circuit de 46 photos sur plaques métalliques, avec QRcodes, N° de repérage et date de la photo, date de 2014.

Il a été porté par l'Association Voconces Anim'. Luc n'a pas oublié qu'elle était un des pôles/capitales des Voconces avant le transfert à Die par l'occupant romain.

Le livret a été réalisé avec le concours de l'Office du Tourisme de Luc-en-Diois.

C'est le résultat d'un travail historique de fond.

L'association VAS (Vivre à Saillans) n'est pas intéressée.
Le projet est donc mis en attente.

Cela n'empêche pas de numériser au Forum les collections, en haute définition, avec un texte explicatif pour chaque photo.

En effet Mémoire de la Drôme dispose de beaucoup de documents mais la mairie adhérente ne dispose que de 3 documents par an en haute définition.

Le choix des documents à demander reste ouvert au CoCon Patrimoine.

XII/ Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine et Projet Point I / Gare / Passerelle :

A) Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine

Non abordé le 9 octobre 2024-en stand-by :

Carole Marcel de l'O.T. est fortement intéressée.

Dans le Memento de la Commission Embellissement :

Carine Marande est chargée de mission pour le soutien technique et financier pour les Musées et Maisons de Patrimoine (Maisons Thématiques).

B) Projet Point I / Gare / Passerelle

La surface d'ombrières photovoltaïques proposée est de 540 m²

Le nombre de places de parking proposé est de 60 places avec un retournement côté Est.

En fait 40 places seront créées si on déduit les places enlevées au Point I.

Etudes : 2024_2025

Travaux : 2026.

Vincent expose :

Le projet est une porte (passage d'un état à un autre – signal entrée du centre bourg – au-delà de son aspect purement fonctionnel).

Idée/proposition : panneaux solaires sur rampe et passerelle, question à poser au Cabinet Valentin Poirson ?

Impossible à la vue de la volonté commune d'alléger au maximum les lignes.

Le projet APS a été présenté également aux services départementaux, à Madame Bourgon (ABF) et au Paysagiste Conseil de l'Etat.

Passerelle présentation par François Brocard :

24 février 2025 : on en est à l'APD A

24 mars 2025 : on en est à l'APD B,

Mais un peu tôt pour une réunion publique on ne maîtrise pas encore financièrement le projet.

Pas encore de subvention, pas encore de plan de financement.

Une variante devant réduire drastiquement les coûts a donc été demandée à la MOE.

Rappel projet en 3 parties :

- Escalier rampe passerelle
- Aménagement Point I- arrêt bus – OM
- Aménagement parking de la Gare avec photovoltaïque

Phase Travaux possibles sur 3 ans.

Choix : beaucoup d'échanges avec Bâtiments de France

Avis de l'ex-architecte ABF = un espace plus routier

Avis département de la Drôme : voirie départementale : pas de feu rouge,

reste une déviation.

Le nouveau ABF se positionnera sur l'ensemble du projet.

La MOE a pris beaucoup des arguments de demandes d'intégration et en particulier les piliers de soutènement de la passerelle et de la rampe.

--- HORS Ordre du jour : pour rappel ---

XIII/ Symposiums 2024 :

Symposium

Proposition d'installer la Statue du Bouquetin (200 kg) : propositions à la suite du Symposium (Couleur et Volume)

- Banc chemin de la Tour
- Jardin public
- Talus de l'Office du Tourisme

En 2026 : possibilité d'installer d'autres statues du prochain Symposium

Thème du prochain Symposium à proposer, ce thème sera proposé fin 2025 aux artistes afin qu'ils travaillent dessus.

XIV/ Ecran de vidéo-projection et Patrimoine

Immatériel :

Proposition mettre l'écran à la salle des Fêtes (récupéré des écoles).

Proposition de Gérard Verger : Patrimoine immatériel :

Métiers anciens et ceux qui perdurent.

Exemple : chasse d'eau en fonte « Bonnard » chez Vincent et aussi

chez Maryse.

Retrouver les histoires de vie.

Comment était la vie à Saillans.

Reste du matériel, des photos, des reconstitutions etc...des
presseoirs...

Photos des usines de Saillans avec les employés (retrouver les documents extraits pour Mémoires de Soie et demander les autorisations liées au droit d'auteur).

Gérard Verger : patrimoine du futur ; constituer aujourd'hui le patrimoine de demain.

Prochaine réunion, le 24 mars 2025 à 18 H.

Avis négatif des personnes présentes :

~~Je propose de faire les futures réunions, le vendredi soir à 18 H ou 19 H, en fonction des tenues ou non de pléniers qui sont liés eux, aux séances du Conseil Municipal les jeudis,~~

~~afin d'ouvrir le CoCon à des personnes disponibles seulement le week-end.~~